

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES DE VAOUR**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 3 septembre 2024, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à VAOUR, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Laurence POILLERAT-ZAGANADIN, Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Monsieur Jean-Paul MARTY (Titulaire)

Commune de LES CABANNES : Monsieur Philippe WOILLET (Titulaire)

Commune de VAOUR : Monsieur Jérémie STEIL, Madame Nathalie MULET (Titulaires).

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS : Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaire).

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Madame Christine TRESSOLS, Monsieur Claude BLANC (Titulaires).

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire).

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR :

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES :

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

Commune de SALLES sur CEROU : Monsieur Thierry DOUZAL (Titulaire)

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS :

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire)

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Sylvie GRAVIER à Monsieur Pierre PAILLAS

Monsieur Frédéric ICHARD à Monsieur Laurent DESHAYES

Monsieur Patrick LAVAGNE à Monsieur Philippe WOILLET

Monsieur Serge DALMIERES à Monsieur Jérôme FLAMENT

Monsieur Bernard TRESSOLS à Monsieur Jean-Michel PIEDNOEL

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Messieurs Bernard RIVIERE (ST MARCEL-CAMPES), Jean-Christophe CAYRE (ST MARTIN-LAGUEPIE), Jean-Claude LAVI (CORDES), Benoit OURLIAC (MARNAVES), Patrick MONTELS (AMARENS)

Monsieur Laurent DESHAYES a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

5-11092024 - Délibération portant complétude des membres titulaires et suppléants au Syndicat Mixte de Tourisme « Gaillac, Cordes sur Ciel & Cités Médiévales »

Sur proposition de Monsieur le Président,

Considérant la démission d'un membre titulaire de la 4C délégué au syndicat mixte « La Toscane Occitane » ; démission acceptée par Monsieur le Préfet, le conseil communautaire est invité à procéder à son remplacement.

Il est fait un appel à candidature.

- **Monsieur Bernard BOUVIER**, actuellement membre suppléant (délibération du 20 novembre 2023) demande à être désigné en qualité de membre titulaire.

- **Madame Arielle BRUN** se porte candidate pour être membre suppléante.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Valide la désignation de Monsieur Bernard BOUVIER en qualité de membre titulaire et de Madame Arielle BRUN en qualité de membre suppléante pour siéger au syndicat mixte de Tourisme « La Toscane Occitane ».

Demande à Monsieur le Président de porter à la connaissance du Syndicat Mixte, la modification des délégués de la 4C, comme établi au tableau ci-dessous :

Membres Délégués au Syndicat Mixte de Tourisme « La Toscane Occitane »

13 Membres titulaires :

Bernard ANDRIEU – Président 4C
 Daniel GANTHE (Labarthe-Bleys)
 Christophe PUECH (Cordes sur Ciel)
 Guilhem MARTY (Laparrouquial)
 Claude BLANC (Mouzieys-Panens)
 Delphine PINCSON-DU-SEL (Penne)
 Philippe WOILLEZ (Les Cabannes)
 Alex BRIERE (St-Marcel Campes)
 Véronique SIRGUE (St-Martin Laguépie)
Bernard BOUVIER (Livers-Cazelles)
 Sylvie GRAVIER (Milhars)
 Jean-Michel PIEDNOËL (Cordes sur Ciel)
 Jérémie STEIL (Vaour)

13 Membres suppléants :

Frédéric ICHARD (Lacapelle-Ségalar)
 Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou)
 Sandrine LACROIX (Cordes sur Ciel)
 Jérôme FLAMENT (Bournazel)
 Emma DELPEYROU-SABIR (St-Michel de Vax)
 Erika SATO (PENNE)
 Serge ROUSQUETTES (Noailles)
Arielle BRUN (Amarens)
 Jean-Christian BOHERE (VINDRAC-ALAYRAC)
 Claude GENIEY (Loubers)
 Serge BESOMBES (Le Riols)
 Jean-Claude LAVI (Cordes sur Ciel)
 Laurent VAURS (Roussayrolles)

Ainsi fait et délibéré à LES CABANNES, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour copie conforme

. **Le Secrétaire de séance,**



Laurent DESHAYES

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le 12.09.2024 et de sa publication le 12.09.2024 et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du 12.09.2024.